



COMMUNE D'AYENT
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES (PAZ)

ZONE DE CONSTRUCTIONS ET D'INSTALLATIONS PUBLIQUES B
& ZONE DE PROTECTION DE LA NATURE
AU LIEU-DIT « LES CRETES – PRO DE SAVIOZ »

PLAN ÉCHELLE 1:2'000

SION, LE 25 MARS 2026

Checker PAZ n° 647 du 04.02.2026
Mensuration officielle VS du 07.01.2026

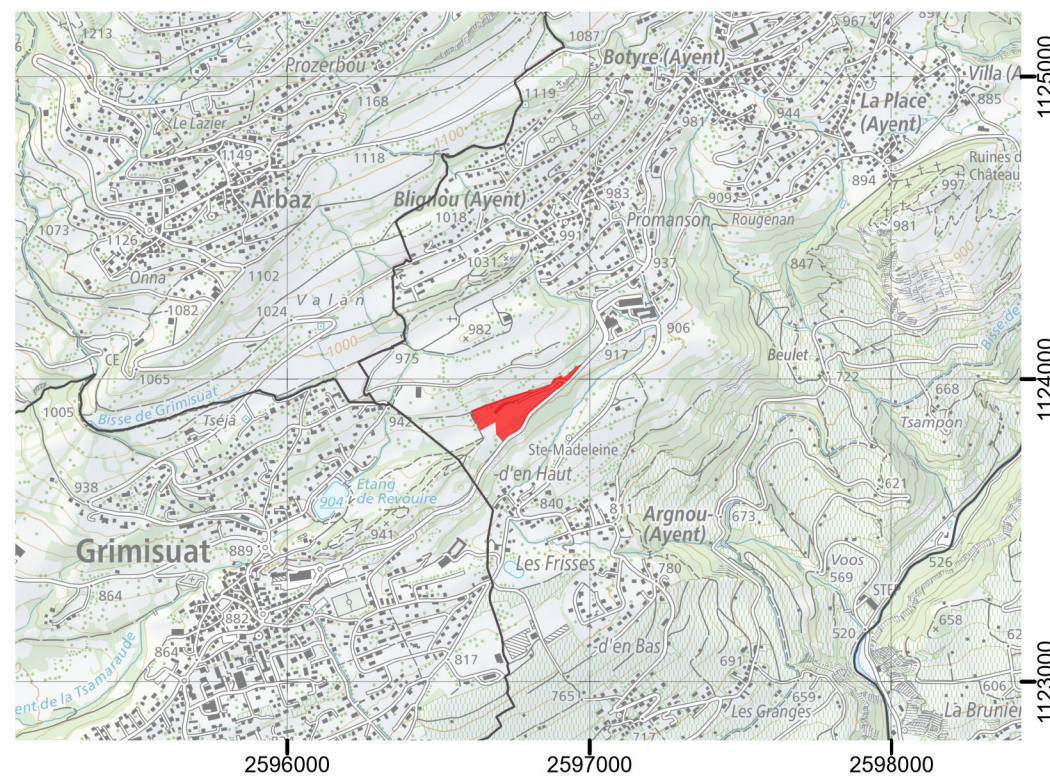
La Commune atteste que les géodonnées du PAZ représentées sur ce plan correspondent exactement aux données utilisées pour le contrôle CheckerPaz et le calcul CalculDim mentionnés avec la date et le n° correspondant



AZUR Roux & Rudaz sarl | rue du Scex 16B | 1950 Sion
+41.27.323.02.06 | info@azur-sarl.ch | www.azur-sarl.ch

Plan de situation

Echelle 1:25'000



Décision du Conseil municipal, en date du :

Le Président :

Le Secrétaire:

Approbation par le Conseil général, en date du :

Le Président :

Le Secrétaire:

Homologation par le Conseil d'Etat, en date du :

Le Président :

Le Secrétaire:

Plan de la modification partielle du PAZ

Echelle 1:2'000



Légende

- Limite communale
- Périmètre de la modification partielle du PAZ
- Périmètre avec plan spécial en vigueur

Affectation des zones (PAZ)

- Zone de constructions et d'installations publiques B
- Zone de protection de la nature d'importance nationale
- Zone agricole
- Zone agricole protégée

A titre indicatif

- Aire forestière
- Forêt définitive
- Forêt indicative
- Secteurs archéologiques

